



*Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports*

Comité Régional des Hauts de France

COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : cd80@petanque.fr

Site du comité : <https://comite-de-la-somme-3.e-monsite.com/>



Compte rendu de la réunion du Comité de la Somme du vendredi 30 octobre 2025 à 18 heures

Présents : Bernard PRUVOT, Marc HEDOUIN, Yves DECAIX, Pascal DUROT, Sandrine MALHERBE, Vincent DE BENEDITTIS, Pascale CONSEIL, Mickaël MALHERBE, Bertrand DOUAY, Hubert SANTY, Ophélie NATHENE, Michel GUERY

Absents excusés : Cyril VASSEUR, Kévin EVENOU, Sébastien LALLOT, Maryse MALLET

A) Approbation du compte-rendu du 12 septembre 2025

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

B) Point sur les licences, nouveautés fédérales, mutations

1784 licences commandées en 2025 soit 87 de plus que l'année précédente

Pour la saison 2026, les licences seront dématérialisées, donc plus de support carte mais un QR code. La fédération nous donnera prochainement plus d'indication.

Pour les clubs, les demandes de licences s'effectueront comme l'année dernière, par l'intermédiaire d'un bordereau informatisé qu'il faudra remplir et adresser à Marc, ce bordereau sera actualisé, ne vous servez plus de l'ancien.

La FFPJP bouleverse le système des mutations. Plus de mutations internes ou externes, ces dernières étant réservées aux joueurs extra-européens. Les tarifs sont maintenant fixés en fonction de la catégorisation des joueurs en 2026.

Autre ponction de la fédération : le paiement d'1€ par inscription aux différents championnats départementaux. (1€ par joueurs)

C) Coupe de France

En Jeu Provençal, Feuquières s'est qualifié pour la finale nationale. Les huit meilleures équipes de France se retrouveront à Montauban du 5 au 7 décembre.

Rappel : les inscriptions pour la coupe de France Jeu Provençal 2026 doivent être données avant le 30 novembre 2025 (demande de la fédération afin d'établir les quotas).

Pour 2026, la coupe de France JP se jouera sur un week-end, les 7 et 8 mars, et sur un seul site qui reste à définir.

En pétanque, au 2^{ème} tour de zone, Amiens a battu Montcornet. Montdidier affrontera Ronchin et Feuquières jouera contre Marck avant le 16 novembre

D) Championnat des clubs (CNC, CRC, CDC, accidents)

Rappel : Etant donné le manque d'arbitre lors des CDCJP, le comité décide d'obliger les clubs souhaitant participer au CDCJP à disposer d'un arbitre, qui plus est, formé au jeu provençal.

En CNC, les dernières rencontres ont lieu ce week-end. Dès les classements connus et les éventuelles relégations, les montées et descentes des CRC et CDC pourront être établies définitivement.

En CRC féminin, l'équipe de l'Asptt Amiens3 est qualifiée pour la finale régionale

En CDC, lors de la journée du 4 octobre, deux accidents sont venus perturber les jeux, l'un à Dreuil, l'autre à Feuquières. Les deux ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'assureur de la fédération, MMA.

Afin de fluidifier et d'uniformiser les journées de CDC en 2026, il est décidé d'avancer le jet du but à 9H00 et de procéder à un arrêt des jeux de 12H30 à 14H00, les doublettes devant être terminées avant le repas.

Toutefois, la première demi-journée, débutera à 9H00 mais sans arrêt des jeux, les rencontres matinales devant se terminer pour que celles de l'après-midi aient lieu.

Les clubs ayant déclaré des forfaits vont recevoir rapidement le montant des pénalités qu'ils auront à payer. Aucune licence ne sera délivrée aux clubs ne s'étant pas acquittés de leur dû.

E) Nouvelle CTFR (Conseillère Technique Fédérale Régionale)

Après avoir fait une première expérience infructueuse et très onéreuse, la région avait licencié son CTFR. Aujourd'hui, étant la seule région de France dépourvue de ce cadre, la FFPJP nous impose de recruter.

La nouvelle CTFR entrera en fonction au 1^{er} janvier 2026. Son rôle vous sera précisé prochainement. Elle sera employée par le comité régional des Hauts-de-France, avec salaire, charges, véhicule et frais, ce qui occasionne un coût annuel, ramené à la licence, de 4€ pour notre département. Espérons que l'investissement sera rentable.

F) Bilan provisoire 2025 et budget prévisionnel 2026

Comme on s'y attendait, le bilan est négatif. Les hébergements de certains championnats de France, les tenues d'arbitres, les nouvelles tenues des champions, la nouvelle organisation du CD, les championnats de tir de précision sont quelques raisons de ce résultat qui sera détaillé lors de l'AG.

Pour équilibrer le budget 2026, compenser la CTFR, palier aux nouvelles dépenses, tenir compte de l'euro pris par la fédération sur chaque joueur inscrit aux championnats, il est décidé à l'unanimité d'augmenter le prix de la licence sénior à 40€ (en attente de l'approbation de l'AG). (Voté à l'unanimité)

Les inscriptions aux championnats départementaux passeront de 4 à 6€ (dont 1€ pour la fédération) (Voté à l'unanimité)

Le tarif des mutations est lui aussi fixé en tenant compte des possibilités fixées par la FFPJP. Ces tarifs ont été votés à l'unanimité moins une voix.

- Promotion : 50€
- Honneur : 100€
- Elite : 200€

G) Calendrier 2026 (championnats CD, CR, concours protégés, etc.)

Les réunions de calendrier des secteurs Maritime et Centre/Santerre se sont déroulées avec une très forte participation des clubs.

Pour autant, le calendrier est loin d'être établi. La plupart des championnats n'ont pas de lieu d'accueil, faute de place ou de concertation entre les clubs pouvant accueillir une première journée partielle.

Les championnats JP sont compliqués ou impossibles à organiser. Il va falloir demander une dérogation à la fédération pour organiser la triplète en poule de trois à Albert et aucune possibilité n'apparaît pour la doublette. La coupe de France JP n'a pas plus trouvé preneur.

Le comité va, malgré tout, prendre une place qualificative aux « France » pour la DJP et la TJP en espérant que la situation se décante.

En Pétanque, la doublette sénior alliée au Tête à Tête féminin, le Tête à Tête sénior alliée à la doublette féminine et la doublette mixte ne peuvent pas être attribués faute de candidats. Seul le club de Flixecourt se propose de participer au second. Le club de Poix s'était proposé pour accueillir une partie de la triplète, peut-être aura-t-il une autre disponibilité ?

Les championnats attribués sont :

- Triplète promotion à Flixecourt
- Triplète sénior et féminine à Feuquières
- Triplète mixte à Gamaches
- Triplète vétérans (en attente selon la prise des championnats restants)
- Coupe de France Pétanque (en attente selon la prise des championnats restants)

Il est nécessaire que l'ensemble des clubs prennent conscience de la crise actuelle et cherche des solutions (seul ou à plusieurs clubs). Le comité ne peut rien faire sans terrain. Il serait abominable d'être obligé d'abandonner nos places dans les championnats de France.

De plus, quelques CDC restent aussi à attribuer.

La Somme accueillera les championnats régionaux en doublette et triplète mixte, les 16 et 17 mai 2026. Les clubs intéressés sont priés de se faire connaître (il ne faut que 8 terrains de 4m x 15 m) chaque jour.

Question qui sera débattue lors de l'AG : Doit-on continuer de protéger des concours limités en nombre de participants ? (Empêchant ainsi les autres joueurs de pratiquer le sport pour lequel ils ont acheté une licence)

H) Discipline

Trois affaires concernant des joueurs de la Somme traitées par la commission samarienne.

Une affaire concernant un joueur de la Somme traitée par la commission de l'Oise.

I) Arbitrage

Le recyclage des arbitres, anciens et nouveaux candidats, aura lieu dans les installations de l'Asptt Amiens. Merci à eux pour ce prêt.

Philippe Sustar et Mickaël Hardy arrête l'arbitrage.

Deux candidats à l'examen : Nicolas Leroy et Lukas Périn.

J) Jeunes

Superbe prestation des jeunes des Hauts-de-France au trophée des pépites. L'équipe s'incline en ½ finale sur un tir au bouchon réussi de l'adversaire... Bravo à notre représentant, Thomas Barré.

K) Formations, Examen, nouveautés fédérales

Rappel : Le tronc commun n'existe plus, il est remplacé par le module « vie fédérale – vie citoyenne », obligatoire avant toute formation (2H en visio)

Les dossiers d'inscription aux diverses formations, brevet d'initiateur, arbitre départemental, gestionnaire de table ou délégué/président du jury, sont réalisables dès maintenant.

Pour faire plusieurs formations, il faudra s'inscrire plusieurs fois.

Tous les éléments sont visibles et imprimables sur le site de la fédération, onglet « Formation », rubrique « nos offres »

Actuellement, il y a deux candidats initiateurs, quatre gestionnaires de table et deux arbitres

Pour effectuer ces formations, il faut des formateurs... Marc Hédouin sera proposé à la fédération pour la gestion des tables et Mickaël Malherbe pour l'arbitrage

L) AG 2025

Elle aura lieu le 15 novembre à 9H30 à la maison des Sports d'Amiens.

Au 31 octobre, trois candidatures ont été déposées. Le cachet de la poste faisant foi, il est possible que d'autres arrivent prochainement. Si tel n'est pas le cas, il restera une place, homme ou femme, à pourvoir lors de l'AG.

Les commissaires aux comptes se réuniront le 6 novembre

M) Site du CD80 et page Facebook

Mise à jour régulière du site par Didier et de la page Facebook par Kévin, Hubert ou Cyril

N) Questions diverses

Sans objet

Prochaine réunion, Assemblée Générale, rendez-vous pour les membres du CD à 8H30
à la maison des sports, début de l'AG à 9H30